

Titre de l'action : VITI : Devenez un employeur efficace : attirer, manager et fidéliser vos salariés

Objectifs visés :

- Rédiger une fiche de poste et une offre d'emploi,
- Conduire un entretien de recrutement,
- Gérer un conflit,
- Concevoir une politique de fidélisation et de bien-être.

Modes de validation :

- Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises.

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 4 demi-journées de 4 heures (total de 16 h) les 14, 21, 28 janvier et 4 février 2025.

Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique.

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel : apports théoriques en salle et applications pratiques par des mises en situation.

Contenus principaux de la formation :

MARQUE EMPLOYEUR ET DEFINITION DU BESOIN	Définir les leviers d'attractivité spécifiques à une exploitation viticole. Apprendre à utiliser les réseaux sociaux et d'autres canaux pour promouvoir la marque employeur. Savoir définir son besoin en personnel avant de recruter.
RECRUTEMENT	Rédiger une fiche de poste et un profil de candidat. Rédiger une offre d'emploi attrayante. Utiliser efficacement les différents canaux pour diffuser une offre d'emploi. Préparer et mener un entretien de recrutement.
MANAGEMENT	Savoir préparer et structurer l'arrivée d'un salarié dans l'exploitation. Connaître son profil de manager et l'adapter. Améliorer sa posture managériale
FIDELISATION	Connaître les attentes actuelles des salariés. Développer une politique de fidélisation pour accroître le bien-être au travail. Mettre en place des pratiques de montée en compétences et de gratification.

Modalités d'évaluation des objectifs :

- Positionnement initial : autoévaluation des acquis, tour de table,
- Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Public ciblé : Chefs d'exploitation viticole.

Prérequis : aucun.

Conditions d'inscription : Être majeur.

Tarif : frais pédagogique 708 € net de taxe.

Information sur la rémunération et les financements :

- Coût de la formation pris en charge en partie pour les ressortissants VIVEA,
- Reste à charge 100 € TTC pour les ressortissants VIVEA,
- Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet.

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmé 15 jours avant le premier jour de la session.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYPERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr).

Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://campusterresdelaub.fr>).

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction et tour de table en fin de formation.

Personne ou fonction à contacter :

- Emeline GOZLAN, coordonnatrice de formation - cfppa.st-pouange@educagri.fr - tel : 03 25 41 64 00